



Dépos d'un préavis pour départ à l'etranger

Par **N0ee**, le **18/05/2013** à **18:57**

Bonjour,

Je pars fin Juin en Amérique du Sud pour une durée indéterminée dans le but de découvrir tous ces pays.

J'ai déposé mon préavis un peu en retard ce qui fait que je paierai 1 mois de loyer pour rien.

J'aimerais savoir si le fait de partir à l'étranger pour voyager permet une réduction de préavis à 1 mois. Sachant que cette décision a été prise assez rapidement.

Si oui, puis-je envoyer un nouveau préavis pour faire valoir le préavis d'un mois et pouvez-vous me dire les pièces justificatives à joindre (photocopie billet d'avion...)

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement.